

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion exceptionnelle du samedi 25 mai 2002**  
**A 11 heures**

**Présents:** Mmes BOULANGER, FAUCHER, GON, LAUDIJOIS,  
MM ANSART, DOUET, NORMAND, MAQUET, PICOU, VONCK.

**Absente excusée :** Melle PICKERING.

**Secrétaire de séance :** M ANSART

Monsieur le Maire ouvre la séance et expose au conseil municipal l'ordre du jour urgent qui a nécessité une réunion exceptionnelle et demande au Conseil Municipal s'il est d'accord pour délibérer.

La société B.M.P a établi un devis pour les travaux de consolidation de la ferme pédagogique : révision de la toiture, reprise des façades, fourniture et pose d'une porte de service, enlèvement des gravats. Ce devis s'élève à 6 598.88 € hors taxes et doit faire l'objet d'un avenant si on passe l'ordre de service.

Le conseil municipal est d'accord sur ces travaux, sur le devis et autorise Monsieur le Maire et la Sémoise à signer cet avenant à la Société B.M.P.

Une réunion de la commission d'appel d'offres est prévue mercredi 29 mai 2002 à 16 heures pour un avenant N° 2 à ROUTIERE MORIN pour divers travaux VRD et fondations, plus esquisse du mur de séparation avec la propriété de Mme BLANC. Avec l'avenant N°1 le dépassement du marché sera légèrement supérieur à 5% d'ou obligation de convoquer la commission d'appel d'offres. Une délibération du conseil municipal sera nécessaire en suite.

La séance est levée à 12 heures.